



À l'attention des membres du Conseil de sécurité des Nations Unies

6 novembre 2017

Objet: Renouvellement du mandat de la MINUSCA en République centrafricaine

Votre Excellence,

Alors que le Conseil de sécurité examine le mandat de la mission de maintien de la paix des Nations Unies en République centrafricaine, nous, représentants de 28 organisations de la société civile centrafricaine et internationale œuvrant dans les domaines de la prévention de conflits, la protection des civils, les droits de l'homme et l'humanitaire, vous écrivons au sujet de la recrudescence des violences contre les populations civiles dans le pays. Alors que l'insécurité à travers le pays atteint des niveaux plus préoccupants encore qu'au plus fort de la crise en 2014, la crise humanitaire continue elle aussi de s'aggraver.

Suite à la publication du rapport du Secrétaire général de l'ONU au sujet de la situation en RCA, et avant l'expiration du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en RCA (MINUSCA) le 15 novembre, nous demandons respectueusement au Conseil de sécurité de considérer deux recommandations cruciales de la société civile lors du renouvellement du mandat.

En premier lieu, nous demandons au Conseil de sécurité de suivre la recommandation du Secrétaire général d'augmenter le plafond des effectifs militaires de la MINUSCA de 900 hommes. Comme le Secrétaire général l'a indiqué, la Mission ne doit pas simplement maintenir ses positions, elle doit

également étendre sa couverture, créer les conditions nécessaires à la protection des civils, contribuer à des conditions permettant l'acheminement de l'aide humanitaire en toute sécurité, et aider à créer un environnement favorable à la revitalisation du processus politique. Nous sommes convaincus que pour atteindre ces objectifs, ces 900 soldats supplémentaires doivent disposer d'une capacité de déploiement rapide vers les parties du pays où les civils font face à la menace accrue de violences et d'atrocités, et être prêts et disposés à protéger tous les civils confrontés à des menaces imminentes.

En second lieu, nous encourageons le Conseil de sécurité à faire de la protection des civils la tâche principale et prédominante de la MINUSCA. La violence a atteint des niveaux inquiétants dans plusieurs parties du sud-est, mais également au centre et dans le nord-ouest de la RCA. Les attaques contre des civils, exacerbées par une instrumentalisation accrue des divergences ethniques et religieuses et un discours d'incitation à la haine et à la violence, sont profondément préoccupantes. A cela s'ajoute le nombre alarmant d'attaques contre des acteurs humanitaires, qui les empêche d'exercer leurs fonctions visant à apporter aux populations touchées les secours dont elles ont tant besoin. La protection effective des civils est d'autant plus cruciale que les besoins humanitaires sont en constante augmentation et que les nouveaux déplacements de population dépassent les niveaux de 2014.

Étant donné l'ampleur et la gravité des menaces qui pèsent sur la protection des civils dans l'ensemble du pays, nous estimons qu'il est essentiel que le Conseil de sécurité donne à la MINUSCA un mandat clair et sans ambiguïté pour garantir que la protection des civils demeure sa priorité immédiate, et que ses autres tâches s'inscrivent dans le cadre de cet impératif primordial. Nous pensons que si la population centrafricaine peut se sentir plus en sécurité grâce aux efforts déployés par la MINUSCA pour assurer sa protection, alors la Mission sera mieux à même de progresser dans chacune des autres tâches que le Secrétaire général a identifiées dans son récent rapport.

Comme l'a observé le Secrétaire général, « le temps presse » en RCA. La Mission ne peut pas remplacer le gouvernement centrafricain ni stabiliser l'ensemble du pays à elle seule. Cependant, le risque accru d'atrocités contre les civils signifie que la communauté internationale a la responsabilité de protéger les civils en RCA. En tant qu'organisations locales et partenaires internationaux, nous sommes également prêts à veiller à la protection et au bien-être de la population centrafricaine.

Nous joignons une brève note d'orientation à cette lettre qui, nous l'espérons, vous fournira des informations supplémentaires pour appuyer les deux recommandations présentées dans cette lettre. Nous sommes à votre disposition faciliter une rencontre, pour vous et votre mission, avec une petite délégation de signataires de cette lettre, avant le renouvellement du mandat de la MINUSCA par le Conseil.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de recevoir, Votre Excellence, nos sincères salutations.

Organisations signataires:

1. Action Mondiale des Parlementaires
2. Aegis Trust

3. Agency for Cooperation and Research in Development (ACORD)
4. Better World Campaign
5. CARE International
6. Center for Civilians in Conflict (CIVIC)
7. Coalition Centrafricaine pour la CPI
8. Collectif des Étudiants Musulmans de Centrafrique (CEMUC)
9. Columbia Law School
10. Cordaid
11. Danish Refugee Council
12. Global Centre for the Responsibility to Protect
13. Human Rights Watch
14. International Federation for Human Rights (FIDH)
15. International Medical Corps UK
16. International Rescue Committee (IRC)
17. Invisible Children
18. Jeunesse Unie pour la Protection de l'Environnement et le Développement Communautaire (JUPEDEC)
19. Ligue Centrafricaine de Droits de l'Homme
20. Lutheran Office for World Community
21. Mercy Corps
22. Norwegian Refugee Council
23. Observatoire Centrafricain des Droits de l'Homme (OCDH)
24. Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique (RELEFCA)
25. Tearfund
26. URU/"Take Off" (youth organization, CAR)
27. War Child UK
28. World Vision International

Copie à :

M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix

M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions

M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint pour la coordination des affaires humanitaires et
Coordonateur des secours d'urgence

M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant général du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA

Mme Marie-Thérèse Keita Bocoum, Experte indépendante des Nations Unies sur la situation des droits de
l'homme en République centrafricaine

Pour rejoindre les signataires, veuillez contacter Vanessa Jackson à l'adresse

vanessa.jackson@crisisaction.org ou au +1 646 233 1650